

## Guerre des terrasses rue Montorgueil

**Pour des raisons de sécurité, le maire du II<sup>e</sup> souhaite réduire les terrasses dans le quartier des Halles. Une décision difficile à accepter pour les commerçants.**

[5 réactions](#) | [Réagir](#)

Une trêve a été proclamée hier en fin d'après-midi à l'étage d'une brasserie de la rue Montorgueil, la célèbre rue piétonnière du II<sup>e</sup> arrondissement. Les commerçants de la « boboïssime » artère ont accepté de ranger les armes temporairement. Et ont décidé de décrocher leurs pancartes de leurs devantures.

La mairie du II<sup>e</sup> fait également un pas : elle les recevra d'ici à vendredi pour rediscuter de l'objet du conflit... les terrasses. Mais trêve ou non, la « guéguerre » qui entre dans sa deuxième semaine laissera des traces indélébiles : des clous plantés dans les pavés ronds de la rue Montorgueil, depuis lundi matin, pour délimiter la largeur des terrasses. **Un passage d'un 1,60 m** « Nous avons toléré pendant de nombreuses années que les commerçants de la rue installent des terrasses raisonnables, rappelle Jacques Boutault, maire (Verts) du II<sup>e</sup> arrondissement. Mais il y a eu des gros abus ces derniers temps : certains riverains ne peuvent plus entrer ou sortir de chez eux à cause des tables posées n'importe comment. Les poussettes et les personnes handicapées ont du mal à se frayer un chemin. Il est donc temps de faire respecter la loi. » Soit laisser un passage libre de 1,60 m sur le trottoir (*voir ci contre*) . Et faire payer 750 € d'amende aux récalcitrants. Si la loi est appliquée à la lettre, la plupart des 40 terrasses de bistrot et de restaurants installées dans la rue perdront donc une ou deux rangées de tables. D'autres disparaîtront tout simplement. « Nous allons perdre de 30 % à 40 % de notre chiffre d'affaires, prédit David Zenouda, le président de l'Association des commerçants des rues Montorgueil et Tiquetonne. Et tous les commerces seront concernés, même ceux qui n'ont pas de terrasse. Car, avec ces restrictions, il y aura moins de passage, donc moins de clients... » « Et si c'est vrai que certains riverains sont excédés, d'autres nous soutiennent, tient à ajouter le fleuriste installé au n°52 de la rue depuis vingt-cinq ans. J'ai moi-même recueilli 500 signatures de soutien. Nous en avons plus de 5 000 en tout ! » « Il faudrait donc qu'il y ait une sorte de compromis avec la mairie, propose un gérant de bar. Nous nous engagerions par exemple à signer une charte de bonne conduite. D'un autre côté, la mairie n'appliquerait pas une loi absurde à la lettre... » Pour le moment, la balle est au centre.